



PRESTATIONS PÉRI ET EXTRASCOLAIRES

Tarifs et modalités à partir du 2 septembre 2024

En application de la décision n°2024-204 du 5 juillet 2024

PRESTATIONS	TARIF	HORS COMMUNE ⁽¹⁾	INFORMATIONS
PAUSE MÉRIDIDIENNE de 11h30 à 13h30			
Repas compris	6,20 €	/	
Avec panier repas fourni par la famille	3,80 €	/	
PRÉSCOLAIRE⁽²⁾			
Maternelle et élémentaire à partir de 7h30	4,80 €	/	Facturation au jour de présence
POSTSCOLAIRE⁽²⁾			
Maternelle de 16h30 à 19h	7,50 €	/	
Élémentaire de 18h à 19h	5,05 €	/	
ÉTUDES DIRIGÉES			
Élémentaires uniquement de 16h30 à 18h	2 €	/	
ACCUEIL DE LOISIRS MERCREDIS ET VACANCES⁽²⁾ de 7h30 à 19h			
Repas compris	19 €	47,50 €	Selon calendrier prévisionnel de présence. Jours déduits sur présentation d'un certificat médical (remis dans un délai d'un mois en mairie). Toute réservation non annulée 8 jours avant sera facturée.
Avec panier repas fourni par la famille	16,90 €	46 €	
DROIT ANNUEL D'INSCRIPTION			
Hors restauration et études		16 €	Droit annuel du 1 ^{er} septembre au 31 août de chaque année scolaire. Appliqué dès la première facturation

(1) S'applique aux enfants non domiciliés et non scolarisés sur Soisy-sous-Montmorency

(2) [Modulation des tarifs possibles selon conditions de ressources](#)

Révision des tarifs en juillet 2025



Service Actions Scolaire et Périscolaire
Hôtel de Ville - BP 50029 - 95232 Soisy-sous-Montmorency cedex

☎ 01 34 05 21 22 / 21 04

✉ scolaire@soisy-sous-montmorency.fr

SOISY-SOUS-MONTMORENCY.FR

